

ASSISTANT A TEMPS PARTAGE

Discipline médicale : ALLERGOLOGIE

1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Le Centre Hospitalier Simone Veil de Blois est l'établissement support du GHT Santé 41 qui regroupe 6 établissements dans le département du Loir et Cher (Blois, Montrichard, Romorantin, Saint-Aignan, Selles-sur-Cher, Vendôme-Montoire).

Capacité du CHB :

307 lits et places de Médecine

104 lits et places de Chirurgie

25 lits d'Obstétrique

129 lits et places de Moyen séjour

75 lits et 37 places de Psychiatrie

705 lits et places d'EHPAD et USLD

Données d'activité :

10 500 interventions chirurgicales

55 500 passages aux Urgences

17 700 scanners et 4800 IRM

1 385 accouchements (maternité de niveau 2B)

Effectifs : 2483 ETP dont 162 ETP médicaux

2. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1er employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

3. Présentation du service de l'établissement d'accueil

Nom du service : service de Pneumologie

Pôle de rattachement : Pôle Risques neuro-cardiovasculaires et respiratoires, Maladies chroniques et SSR

Chef de pôle : Dr Marc LANG, langm@ch-blois.fr , Tél : 0254556633 poste 6020

Composition de l'équipe médicale : 4 ETP

Nombre de lits : 30

Nombre de places : 30

Plateau technique : Endoscopie, pléthysmographie, polygraphie, polysomnographie

Autres :

4. Présentation du service du CHU de Tours Dr Cyrille HOARAU
Nom du service : SERVICE TRANSVERSAL D'ALLERGOLOGIE ET IMMUNOLOGIE CLINIQUE Pôle de rattachement : Pôle de médecine Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : HOARAU CYRILLE, hoaruc@univ-tours.fr, 0247473679 Composition de l'équipe médicale : 1 MCU-PH, 1 PH temps plein ; 2 PH temps partiel, 2 AP Nombre de lits : adulte : 4 lits en HDJ pour l'allergologie + 2 à 5 lits en HDJ de médecine ou immunologie clinique ; en pédiatrie de 1 à 2 lits en HDJ + consultation Plateau technique : tests cutanés, EFR, Radiologie, Laboratoire d'immunologie avec tests fonctionnels possibles Autres : Equipe de recherche EA4245 T2I, Plateforme BCR avec recherche translationnelle en allergologie
5. Missions confiées
- Temps partagé 50/50 - <u>Au CHU</u> : Adultes et pédiatrie Prise en charge des maladies allergiques respiratoires, alimentaires, médicamenteuses et venins. Éducation thérapeutique des maladies allergiques et asthmatiques sévères ; Prise en charge des déficits immunitaires primitifs et leurs complications en consultations et hôpital de jour d'allergologie. <u>Au CH Blois</u> : Adultes - Prise en charge des maladies allergiques respiratoires, alimentaires, médicamenteuses et venins. Education thérapeutique des maladies allergiques sévères, en consultations et hôpital de jour d'allergologie. - Développer la collaboration avec le CHU de Tours pour les dossiers complexes ; - Possibilité de développement des télé-consultations
6. Les compétences à développer
Permettre l'accueil et la prise en charge des allergies sévères en termes de diagnostic, de traitement symptomatique, de traitements curatifs (désensibilisation) et d'éducation thérapeutique.
7. L'organisation de la permanence des soins
- <u>Dans l'établissement d'accueil</u> : possibilité de participer au tour médical des services de médecine - <u>Au CHU de Tours</u> : Participation au prorata de l'activité aux astreintes téléphoniques du référent en allergologie
8. Les valences (enseignement/ recherche)
Participation aux enseignements des externes, internes et médecins pour l'allergologie : participation aux études cliniques et transversales du service d'allergologie et la plateforme de recherche BCR de l'UFR de médecine de Tours. PHRC en cours sur immunothérapie anti-arachide Présence d'une unité de recherche clinique au CH de Blois
9. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)
Bureau médical à partager avec collègue, Bureau de consultation, et HDJ pour les tests de réintroduction, appareil EFR
10. Logement par l'établissement d'accueil
Non
11. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé
A étudier
12. Rémunérations, prime d'exercice territorial
Votre employeur sera la CHU de Tours. - Traitement de base : réglementation statutaire - Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif - Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail - Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins
13. Prise en charge des frais de déplacement
50% des abonnements de transports en commun du trajet domicile/travail
14. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé

Staff communs de présentations de dossiers ; participations au RCP allergologie de l'interrégion ouest 1X mois